



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

GRAND EST

**SYNTHÈSE**

*Enjeux et solutions*

# L'eau dans l'activité de **coiffure**

Etude prospective Artisanat 2022  
**Métiers de soin à la personne**

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**ADEME**  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

La Région  
**Grand Est**

  
**UNION EUROPÉENNE**  
Fonds Européen de Développement Régional

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE**

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## TENDANCES DU SECTEUR

**8 564**

établissements  
de coiffure dans le  
Grand Est.

**72%**

exercent en salon.

*Données issues du rapport sur les chiffres clés 2021 de la profession coiffeur  
réalisé par l'UNEC.*

Le secteur de la coiffure est **en constante évolution** et on observe que le marché de **la coiffure à domicile s'est considérablement développée** depuis le début des années 2000 et représente aujourd'hui 28 % du secteur en nombre d'activité.

Selon une étude menée par XERFI à l'initiative du Conseil National Entreprises Coiffure (CNEC) et de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC), **l'évolution des charges est un enjeu prioritaire** pour la profession. De plus, la santé financière des établissements de coiffure a également été impactée par la crise sanitaire, l'inflation et la crise énergétique.

D'un autre côté et selon la même étude, **le développement durable apparait comme un enjeu d'avenir** important puisqu'il revient à deux reprises dans les préoccupations de la profession de coiffure.

Nous pouvons noter qu'à l'échelle de la profession, au vue du grand nombre d'établissements, l'enjeu de la **transition écologique à mener** est significatif, notamment sur la protection de la ressource en eau.

## ENJEUX



### Enjeu environnemental

Les **prestations** proposées dans les établissements de coiffure ont un **lien direct avec la ressource en eau**.

On distingue les consommations d'eau qui ont un impact sur la **quantité d'eau disponible**, et l'usage des produits qui une fois rincés se retrouvent dans les réseaux d'assainissement, impactant ainsi la **qualité de cette ressource**.

Avec la sécheresse et le manque de précipitations que nous avons connu en 2022, les nappes phréatiques et le stock d'eau dans le Grand Est ont traversé une crise historique. Ces événements se sont traduits par des **restrictions d'usage de l'eau** pour certaines activités économiques et par des **aléas sur l'approvisionnement en eau potable** pour certaines communes de France.

Les tensions sur la disponibilité de la ressource en eau en termes de quantité impliquent des conséquences sur la qualité de celle-ci. En effet, au niveau des cours d'eau, la baisse des niveaux d'eau **favorise l'augmentation des concentrations en polluants** dans l'eau. Comme de nombreuses activités économiques, l'activité de coiffure génère des **eaux usées contenant des substances dangereuses**. Dans ce contexte, les collectivités territoriales sont amenées à identifier les substances dangereuses présentes dans les **rejets des stations d'épuration**, qui sont une des voies de diffusion possible.



## Enjeu économique

Ressource incontournable dans l'activité de coiffure qui représente une charge de fonctionnement peu élevée, l'eau et sa consommation présentent aujourd'hui des **perspectives d'amélioration**. Des discussions sont actuellement en cours et plusieurs communes vont ainsi amenées à revoir le prix de l'eau **en tenant compte notamment des besoins énergétiques** nécessaires à l'épuration et au transport de cette ressource. La réduction des consommations d'eau devient ainsi un enjeu **pour anticiper les évolutions tarifaires**.



## Enjeu commercial

**64%**

des français sont sensibles aux salons de coiffure ayant obtenu un label en reconnaissance de ses engagements en faveur du développement durable.

**70%**

des français expriment une sensibilité marquée envers un salon qui a recourt à des produits capillaires naturels, bio et végétaux.

*Données issues de l'enquête menée par l'Institut BVA en 2018.*

Comme toutes les activités de services, les établissements de coiffure doivent être à l'écoute des **besoins de leurs clients**. En prévision d'une prise en compte généralisée des sujets environnementaux par la clientèle, il peut être intéressant en tant que salon de coiffure de se différencier face à la prédominance des grandes marques, en mettant à disposition une **gamme de produits alternatifs**.

Par ailleurs, les français pensent que ce sont les **entreprises** (mais également les marques, les industriels) qui ont **l'impact le plus significatif** pour agir en faveur du développement durable. Il y a donc une forte **attente de la part des clients** pour que les établissements de coiffure **montrent l'exemple** en termes de prise de conscience écologique.





## Enjeu santé

**20 %**

des risques professionnels dans la coiffure sont liés à des allergies respiratoires ou cutanées.

**79 %**

des français expriment une sensibilité marquée envers un salon est attentif aux risques d'allergies.

*Données issues de l'enquête menée par l'Institut BVA en 2018 du site de l'assurance maladie Ameli.*

L'utilisation des produits représente également un enjeu pour la santé compte tenu des substances dangereuses qu'ils contiennent. L'usage de ces produits se traduit par le **développement d'allergies chez les coiffeurs**. La quasi-totalité (96%) des établissements déclare que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs **préoccupations professionnelles**.

Les clients sont également demandeurs de **produits moins impactant pour la santé**. En effet, la principale raison pour laquelle les français pourraient utiliser des produits capillaires naturels, bio ou végétaux est bien l'**impact sur leur bien-être** (santé et allergies). On constate donc que la préservation de la santé est une **préoccupation grandissante** chez les français.

## ANALYSE DES LEVIERS D'ACTION

Dans le cadre de l'étude, un état des lieux a été réalisé pour faire le point sur l'avancement des pratiques des professionnels ayant un impact sur la ressource en eau. Pour ce faire, une enquête principalement téléphonique couplée à une enquête par mail a été menée en juillet 2022 auprès d'un échantillon représentatif de salons de coiffure de la région Grand Est. 125 réponses qualifiées ont ainsi pu être collectées et analysées.



## LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'EAU

Dans un salon de coiffure, les **usages de l'eau** sont principalement liés aux prestations de **shampoings et colorations** puisqu'elles sont consommatrices d'eau et régulièrement réalisées. Pour réduire les consommations d'eau, les **équipements hydro-économiques** sont donc principalement à installer sur les **bacs à shampoing**.

L'enquête menée auprès des salons de coiffure de la région Grand Est et l'analyse des résultats a permis de mettre en avant une **forte présence de ces équipements, notamment des mousseurs**, dans les salons de coiffure comme le montre le graphique suivant :

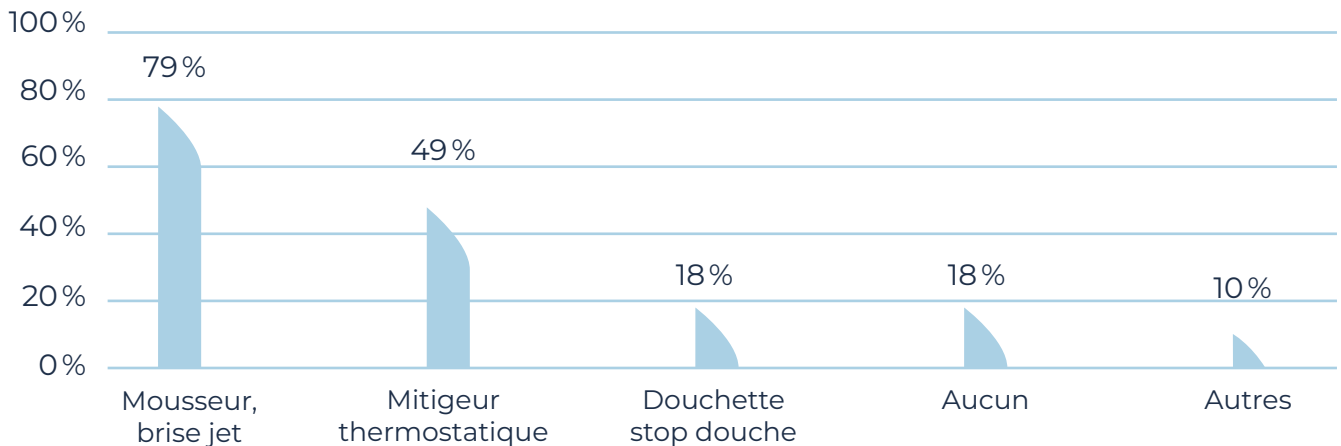


Figure 1 : Présence d'équipements permettant de réduire les consommations d'eau ou les rejets d'eaux usées (source : enquête coiffure, 2022, CMA Grand Est)

Malgré la présence de ces équipements, l'enquête a mis en avant une **augmentation** de 165% des consommations d'eau liées à la réalisation des shampoings et de 292% concernant les colorations comme le montre le tableau suivant :

### Volume d'eau pour 1 shampoing



### Volume d'eau pour 1 coloration



Tableau 1 : Évolution des volumes de rinçage des shampoings et colorations

**165 %**

augmentation des consommations d'eau liées à la réalisation des shampoings.

**292 %**

augmentation des consommations d'eau liées à la réalisation des colorations

Ce constat met en avant que la **simple mise en place d'équipements hydro-économiques ne suffit pas** à pallier aux **différents paramètres qui influent sur les consommations d'eau** (perception de l'efficacité de rinçage induisant des durées plus importantes, utilisation de produits plus ou moins hydrophiles, performance des équipements, dureté de l'eau, etc...). Il apparaît donc nécessaire de sensibiliser la profession à l'impact de ses pratiques sur la ressource en eau.

Parallèlement à ce travail de réduction des consommations d'eau, la mise en place d'équipements hydro-économiques doit se poursuivre car d'après les données fournisseurs et sans prendre en compte les éventuelles évolutions tarifaires de l'eau, ils permettent de **réaliser des économies** comme le montre le tableau suivant :

Équipement	Coût	Economie sur un an	Année 2	Année 4	Année 6
Mousseur	10 €	106 €	202 €	414 €	626 €
Mitigeur thermostatique	275 €	53 €	-169 €	-63 €	43 €
Douchette hydroéconome	70 €	199 €	328 €	726 €	1 124 €



## LE CHOIX DES PRODUITS POUR RÉDUIRE LES REJETS EN SUBSTANCES DANGEREUSES

Les **produits utilisés** dans le cadre des prestations de coiffure représentent quant à eux une **source de rejet en substances dangereuses**. Certains salons utilisent ces produits de substitution mais l'enquête a permis de voir que **ce sont les marques professionnelles classiques qui sont les plus utilisées** comme illustré sur le graphique suivant :

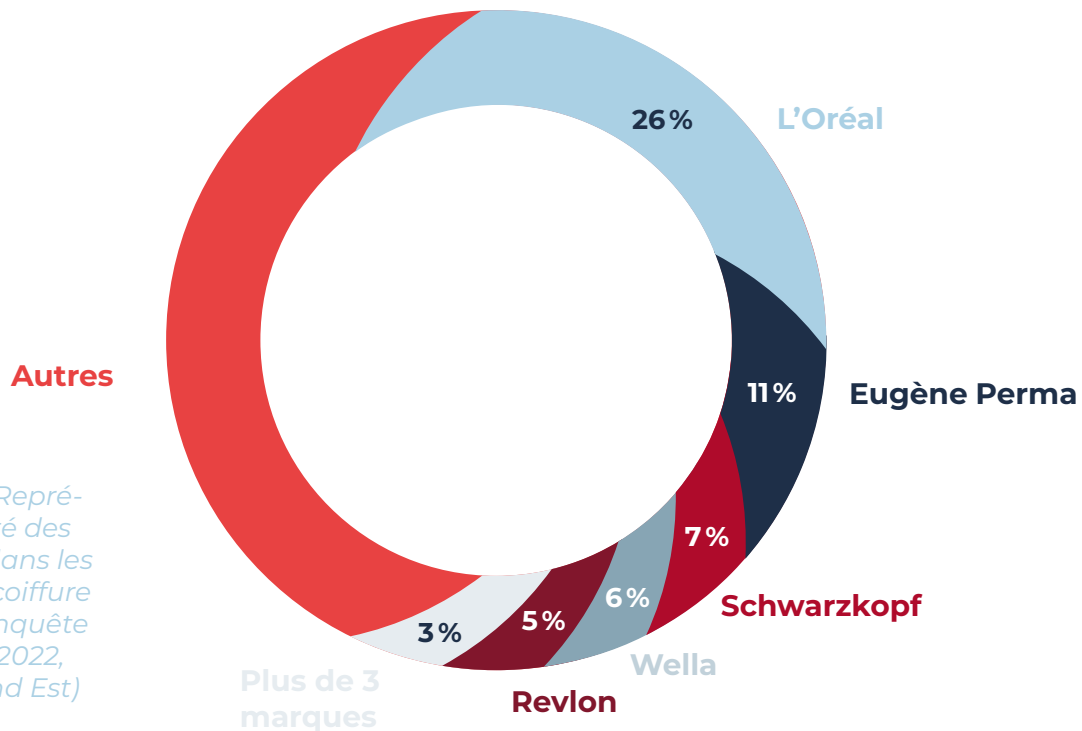


Figure 2 : Représentativité des marques dans les salons de coiffure (source : enquête coiffure, 2022, CMA Grand Est)

L'étude menée en 2018 et 2019 dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3) sur le métier de la coiffure a permis de mettre en avant **les freins à l'amélioration des pratiques** (qui comprend l'utilisation de produits de substitution).



### Freins à l'amélioration des pratiques :

- Salon sous contrat avec une marque ;
- Manque de temps ;
- Poids des habitudes (odeur de produits alternatifs, capacité à mousser, texture, conditionnement).

C'est pourquoi, il est nécessaire de **poursuivre le développement de produits adaptés** pour l'activité de coiffure, d'en **assurer la visibilité** et d'**accompagner la profession** vers ce changement de pratique. Les **marques professionnelles** ont donc un rôle important à jouer pour être force de proposition afin de **mettre à disposition** davantage de produits en adéquation avec les **besoins des coiffeurs** et les **enjeux liés à la ressource en eau ainsi que la santé du personnel et de la clientèle**.



Depuis 2007, le CNIDEP recherche des produits de substitution adaptés à l'artisanat et évalue ces derniers en conditions réelles dans des entreprises volontaires afin de valider les critères d'efficacité, de praticité et de coût, tout en intégrant les impacts sur la santé et l'environnement.

Dans l'activité de coiffure, les produits évalués se sont concentrés sur les shampoings et les colorations qui sont les produits les plus couramment utilisés

Les rapports d'évaluation des produits de substitution adaptés pour l'activité de coiffure sont disponibles sur demande à l'adresse suivante : [mrasata@cma-grandest.fr](mailto:mrasata@cma-grandest.fr)

# SCÉNARIOS OPÉRATIONNELS POUR UNE MISE EN PLACE EFFICACE DES ACTIONS DANS L'ACTIVITÉ DE COIFFURE

## A L'ÉCHELLE INDIVIDUELLE

A l'échelle individuelle, un « **parcours entreprise** » peut être mis en place en fonction de l'avancée de cette dernière sur la réduction de l'impact sur la ressource en eau. L'étape de **sensibilisation** permettrait dans un premier temps de présenter les enjeux liés à la ressource en eau dans l'activité de coiffure. Le **diagnostic** mettrait en avant les axes d'amélioration de l'entreprise tandis que **l'accompagnement** technique aboutirait à la mise en place d'actions. La **valorisation** de ce parcours permettrait à l'entreprise de se démarquer par rapport à d'autres établissements de son territoire en validant par exemple le référentiel du label «Développement durable, mon coiffeur s'engage».

## A L'ÉCHELLE D'UNE COLLECTIVITÉ

A l'échelle d'une collectivité, l'entreprise pourrait également bénéficier de la politique menée par cette dernière afin de **mobiliser plus facilement des aides financières** et de profiter d'une campagne de communication menée par la collectivité. En effet, en fonction des problématiques qu'elle rencontre, une collectivité peut **mettre en place une opération collective** à destination d'un ou plusieurs secteurs d'activité de son territoire. Dans ce cadre, des dispositifs d'aide et de valorisation pour encourager la réduction de l'impact d'une activité sur la ressource en eau sont alors proposées aux établissements ciblés. La participation à l'opération nationale Eco-défis peut également contribuer à **valoriser les actions environnementales** mises en place par les entreprises du territoire.

## A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

A l'échelle d'une région voire de la France, la dynamique lancée sur l'activité de coiffure permettrait de **mobiliser davantage les différents acteurs** et bénéficier d'économies d'échelle. Ce niveau d'actions permettrait par exemple de **pousser les fournisseurs de solutions** à développer des produits ou matériels répondant aux besoins de la profession et de sa clientèle. Dans ce cadre, le travail déjà initié par l'UNEC avec les grandes marques pourrait être pérennisé et les Agences de l'Eau pourraient **avoir intérêt à participer à cette transition**.



L'ensemble de l'analyse de l'état des lieux, de l'identification des enjeux, des solutions adaptées et des scénarios sont à retrouver dans le rapport d'étude complet disponible sur demande à l'adresse suivante : [mrasata@cma-grandest.fr](mailto:mrasata@cma-grandest.fr)

